
TRAVAIL EN HAUTEUR : Port du harnais et ligne de vie temporaire

But de la formation

A l'issue de la session, le participant sera en mesure d'utiliser ses EPI afin de travailler en sécurité lors de ses interventions en hauteur et d'installer une ligne de vie temporaire

Objectifs pédagogiques

1. De connaître les limites de l'utilisation de son matériel
2. De réaliser un contrôle visuel de son matériel avant toute utilisation,
3. D'identifier les différents types d'ancrages et d'amarrages
4. Installer une ligne de vie temporaire

Pré-requis

Disposer d'une aptitude médicale au port du harnais et au travail en hauteur
Disposer d'EPI contrôlés

Type de public

Tout salarié de l'entreprise susceptible de contribuer au développement de la prévention et de porter secours en cas d'incident.

L'effectif des stagiaires sera de **4** personnes minimum à **10** personnes maximum

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap : en fonction de votre situation et dans le respect du référentiel de certification, nous vous proposons de nous contacter pour envisager ensemble les modalités d'adaptations.

Moyens pédagogiques

Les moyens fournis sont :

- Support pédagogique
- PC et vidéo projecteur
- Ligne de vie temporaire pour mises en situation

Sanction de la formation

L'ensemble des participants sera soumis à un test écrit ainsi qu'à un test pratique

A l'issue de la formation, le participant se verra remettre une attestation de fin de formation reprenant les objectifs pédagogiques (validés ou non)

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques

Exercices pratiques, mises en situations et chasses aux risques

Échanges de bonnes pratiques

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

Ouverture de séance : afin d'adapter la session aux besoins des participants, le formateur :

- procède à un tour de table,
- recueille les attentes de participants,
- évalue les candidats par des questions posées à la cantonade,
- réalise la correction en plénière.

Il procède également à un inventaire des EPI des participants pour s'assurer que toutes les conditions requises soient validées, à savoir :

- Tenue de travail,
- Casques,
- Harnais,
- Longes,
- Absorbants de chutes
- Tout autre matériel, notice d'utilisation

RAPPELS THEORIQUES :

- Contexte réglementaire, statistiques et responsabilités,
- Documentation réglementaire : notices, registre EPI,
- Facteur de chute, force choc, différents types d'ancrages,
- Les moyens de protections collectives utilisées sur le site,
- Les moyens de protections individuelles à disposition des opérateurs,
- Les consignes spécifiques d'interventions, ordonnancement de chantier,

MISES EN SITUATIONS PRATIQUES :

- Vérification de son matériel (coutures, sangles, boucles, plaque dorsale,...)
- Reconnaissance du site et échanges concernant les moyens de protections,
- Exercices pratiques de travail en hauteur,
- Evaluation des participants lors de la mise en situation.

Tarifs

| Type de session | Initiale |
|----------------------------------|-----------|
| Intra-entreprise sur site client | 1 180 €HT |

Dernière MAJ : 15/07/2022 – L. Arnaud